

Année scolaire

DEMANDE DE DEROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE - PRIMAIRE

Note importante

- Les parents ou tuteurs renseignent la demande et la remettent au directeur de l'école de secteur
- Le directeur de l'école de secteur transmet la demande au maire de la commune de résidence pour AVIS
- Le maire de la commune de résidence transmet la demande au maire de la commune d'accueil pour DECISION
- **Le maire de la commune d'accueil notifie sa décision à la famille.**

Mr,Mme.....
agissant en qualité de père - mère – tuteur (*rayez la mention inutile*)

domicilié(e).....

NOM ET Prénom de L'ELEVE.....

né(e) le.....à..... Garçon Fille *cochez la case correspondante*

Domicile au moment de la rentrée scolaire.....

Ecole fréquentée actuellementclasse suivie.....

Ecole dans laquelle devrait être scolarisé l'enfant.....

La famille sollicite une dérogation pour l'admission de l'enfant dans l'école ci-après

.....
Préciser le motif et joindre toutes pièces justificatives nécessaires (certificat médical, attestation domicile etc..)

A..... le.....
Signature des parents ou du tuteur

AVIS éventuel du directeur de l'école de secteur :

Date, signature et cachet de l'école

AVIS du maire de la commune de résidence :

Date, signature et cachet de la mairie

DECISION du maire de la commune d'accueil :

Date, signature et cachet de la mairie

N.B. : La dérogation de secteur, si elle est accordée, l'est toujours sous réserve de places disponibles dans l'école demandée.